

Déclaration de Pier Carlo Padoan

Madame la Gouverneure, Monsieur le Gouverneur,

La proposition par les autorités italiennes de ma candidature au poste de Président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement est pour moi un honneur et un privilège. Je suis l'évolution de la BERD depuis sa création et, inspiré par la réussite considérable qui est la sienne, j'envisage son avenir sous le signe de la poursuite de ses ambitions, de sa politique d'inclusion, de sa viabilité et de l'impact mesurable de son action. C'est dans cet état d'esprit que je me tiens prêt à guider cette institution au cours des années à venir.

La BERD ne m'est pas étrangère, car j'ai eu l'occasion de travailler avec elle à de multiples reprises, notamment lorsqu'en 2015, alors que j'étais ministre de l'Économie et des Finances de l'Italie, j'ai été élu Président du Conseil des gouverneurs.

Toute ma carrière a été vouée au multilatéralisme et j'ai un profond respect et une compréhension étendue des mécanismes de gouvernance des banques multilatérales de développement. Nous sommes confrontés depuis quelques années à une perte de confiance quant aux bienfaits du multilatéralisme et à des défis planétaires croissants. Je suis à cet égard intimement persuadé que seuls les efforts redoublés de la communauté internationale permettront de trouver des solutions communes et globales pour relever ces défis. La BERD est un élément essentiel de cette entreprise.

Nous vivons tous un moment crucial, et la BERD ne fait pas exception, car les effets de la pandémie du COVID-19 vont la frapper au cœur de son mandat, dans son action visant à encourager la contribution du secteur privé à l'économie réelle. Le modèle opérationnel de la Banque lui a permis de s'adapter à un environnement en évolution. Nous devons être prêts à accompagner une fois de plus le changement, face à une crise d'une nature et d'une ampleur sans précédent. Nous devons relever ces défis de manière flexible et créative, en écoutant nos clients avant tout. La présence de la BERD sur le terrain et le dévouement de son personnel sont en la matière les meilleures garanties.

Nous ne devons cependant pas accepter cette situation comme la « nouvelle normalité ». En tant qu'institution créée pour développer les économies de marché, la BERD doit continuer de se concentrer sur son mandat, même dans les temps difficiles que nous vivons.

Lorsque l'urgence aura été surmontée, le temps viendra de la reconstruction, peut-être plus tôt que prévu, et nous réussirons, si nous parvenons à sauvegarder les progrès accomplis et à éviter les régressions en termes de transition, à commencer par le maintien de marchés financiers opérationnels. Ceux-ci sont absolument essentiels à la survie du système, car seules des économies de marché performantes seront à même de tirer pleinement parti du rebond économique.

Nous devons rester totalement acquis au principe d'une économie de marché ouverte et compétitive. Depuis près de trente ans, les réformes ont joué un rôle fondamental pour assurer la pérennité de l'apport de la Banque. Cela ne changera pas. La BERD doit s'efforcer de poursuivre sa politique de dialogue avec ses actionnaires sur les questions d'orientation, ainsi que son action en faveur de réformes. Ce sont les réformes qui ouvrent les perspectives d'investissement, pour tout le monde, et c'est à travers les réformes que nos ressources parviennent à avoir le plus d'impact. La BERD encourage un véritable changement culturel dans la manière dont se comporte et fonctionne le secteur privé. Elle élève le niveau d'exigence et améliore le cadre dans lequel s'effectuent les transactions, se posant ainsi en référence pour les autres banques multilatérales de développement.

La nécessité de poursuivre la lutte contre le changement climatique est un autre sujet qui risque de passer à l'arrière-plan en raison de la crise actuelle. La transition vers une économie faiblement carbonée n'a jamais été simple ; aujourd'hui, elle peut paraître utopique. Cela ne doit pas être le cas. Il faut que le programme vert de la Banque reste une priorité, alors qu'il est de plus en plus manifeste que l'insuffisance des financements pour faire face à l'urgence climatique devra être palliée par la mobilisation de fonds aussi bien publics que privés. Ma BERD s'appuiera sur son solide avantage comparatif et ses impressionnants accomplissements pour mobiliser davantage le secteur privé pour qu'il participe aux efforts dans ce domaine. Le risque climatique est un type de risque d'investissement particulier et ses implications socioéconomiques seront porteuses de nouveaux défis et de nouvelles perspectives.

Nous avons également un chantier en cours concernant la définition des orientations stratégiques de la Banque, dont nos actionnaires ont demandé l'examen. Deux questions particulièrement sensibles doivent être traitées au cours des prochaines années : les modalités d'accession des pays d'opérations au stade de la « gradation » et la poursuite de l'élargissement de notre champ géographique. Nous ne devons pas nous soustraire à cette tâche.

Comblent les écarts de transition et aider les pays à parvenir à la gradation constituent les deux volets d'un objectif fondamental de la BERD. Il en sera de même pendant les années à venir. Pour moi, la solution réside dans le renforcement de la mise en œuvre de nos politiques. Les pays doivent pouvoir progresser plus efficacement sur une voie de la gradation qui, en accord avec eux, tienne totalement compte des variations permanentes, voire des régressions, en matière d'additionnalité et d'impact sur la transition.

La Banque a étendu avec succès son champ géographique à de multiples reprises. Elle pourrait, dans certains pays d'Afrique sub-saharienne, faire valoir la pertinence d'une intervention sélective, précise et progressive, s'il apparaît manifeste que la contribution de l'expertise de la BERD peut contribuer au développement et à la mobilisation du secteur privé. Nous ne devons pas agir seuls. Au contraire, les différents acteurs et institutions doivent travailler ensemble et en collaboration avec d'autres partenaires déjà présents sur le terrain.

Aujourd'hui plus que jamais, les institutions multilatérales doivent unir leurs forces pour assurer la mise en œuvre du programme de développement, en fonction des atouts relatifs de chacune. La BERD doit être prête à discuter avec tous les partenaires, à commencer par la BEI et les autres institutions européennes, en se servant du modèle opérationnel et du mandat qui font son originalité pour favoriser la transition vers des économies de marché et promouvoir les initiatives du secteur privé, tout en s'appuyant sur des systèmes démocratiques.

Les trois grands axes qui fondent ma vision :

Une ambition persistante

Le mandat de la Banque reste aussi pertinent aujourd'hui qu'il l'était en 1991 : aider les pays à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour parvenir à la croissance et à la prospérité. La Banque doit conserver sa note AAA, afin de pouvoir continuer de proposer des prix compétitifs, fondés sur le marché, et d'inciter le secteur privé à participer à ses opérations. Elle doit également poursuivre son action en faveur du développement de marchés financiers dans les pays et régions d'opérations défavorisés, pour que la voie vers la gradation reste aussi claire qu'elle l'était au départ. Enfin, la Banque doit se tenir prête à opérer dans de nouveaux territoires, si ses actionnaires le lui demandent.

Inclusion et viabilité

Face aux crises régionales et mondiales actuelles et à venir, la Banque doit conserver sa capacité à se montrer inclusive et viable. Cela implique qu'elle garde la souplesse nécessaire pour relever rapidement et efficacement les défis, à tout moment et partout où ils se présentent. La Banque doit continuer de faire partie intégrante du réseau des banques multilatérales de développement, dans un esprit de répartition rationnelle des tâches entre les diverses institutions. Ce sera essentiel si l'on veut mettre en œuvre le programme vert, tout en répondant aux besoins des secteurs les plus vulnérables de la société et des PME, composantes essentielles de l'économie dans un certain nombre de pays d'opérations.

Impact mesurable

Toute institution doit savoir reconnaître la réussite et apprendre de ses erreurs. La BERD ne fait pas exception. Nous devons prendre acte de notre impact et faire preuve de transparence à l'égard de toutes nos parties prenantes. Je ferai tout mon possible pour que notre organisation soit pleinement en phase avec tous les canaux de communication actuels, aussi bien internes qu'externes, en tirant profit du mouvement permanent de numérisation à l'œuvre dans le monde. J'insisterai pour que nous parvenions à une normalisation plus poussée des différents indicateurs, afin d'être en cohérence avec ceux des autres, ainsi qu'à un renforcement de l'évaluation et du suivi de l'impact. Les grandes réussites de la Banque ne passeront pas inaperçues.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

Pier Carlo Padoan